



L'Écho du Piaf oléronais

Bulletin apériodique (n° 13, février 2021)

Publié par Les Amis du Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux (association loi de 1901 créée en 2007), ce bulletin est destiné à vous informer sur l'activité même du centre et de tout ce qui s'y rapporte : bilan annuel, portrait succinct d'une des espèces accueillies, anecdotes et témoignages...

Le Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime située dans l'île d'Oléron au sein d'un espace naturel de quelque 50 ha de bois et de marais. Cette propriété abrite un centre de sauvegarde (créé en 1982) et un parc de découverte de la faune locale de 10 ha (ouvert au public en 1983).

Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage ([UFCS](#)) qui regroupe une trentaine de centres dont la vocation première est de soigner les animaux sauvages en détresse trouvés dans la nature dans le but de les relâcher par la suite. Ces centres agissent en étroite collaboration avec les vétérinaires.

Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux
Les Grissotières - 17550 Dolus-d'Oléron
Tél. 05 46 75 37 54
maraisauxoiseaux@charente-maritime.fr
marais-aux-oiseaux.fr

BILAN 2020 DU CENTRE DE SAUVEGARDE

Toutes espèces et toutes origines confondues, 1 687 animaux trouvés en détresse dans la nature – parmi lesquels figurent quelques individus domestiques ou manifestement échappés de captivité – ont été consignés dans les registres administratifs du centre de sauvegarde en 2020 : 1 241 oiseaux, 445 mammifères et 1 reptile. Sachant que 159 d'entre eux étaient morts à leur arrivée au centre, ce sont en fait 1 528 animaux qui ont été réellement pris en charge.

Le nombre d'accueils est de l'ordre de 15 % inférieur à celui de 2019 (n = 1 967), en raison des mesures sanitaires mises en place suite à la propagation de la Covid-19, mesures qui ont bien entendu limité les déplacements.

Les 1 687 animaux enregistrés représentent 98 espèces, avec au Top 5 : le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* (n = 395) qui reste la première espèce accueillie pour la sixième année consécutive (23,4 % des accueils à elle seule !), le Pigeon ramier *Columba palumbus* (n = 171), la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* (n = 135), le

Pigeon biset domestique *Columba livia urbica* (n = 84) et l'Effraie des clochers *Tyto alba* (n = 73). Parmi les espèces rarement accueillies, signalons 1 Cigogne noire *Ciconia nigra* et 1 Élanion blanc *Elanus caeruleus*.

Les mois de juin à septembre ont totalisé 61,4 % des accueils. Cette période correspond principalement à l'émancipation des jeunes qui sont alors très vulnérables, car inexpérimentés, et aussi à l'augmentation importante du nombre de personnes présentes durant la saison estivale ce qui accroît bien entendu la probabilité de découverte d'un animal en détresse.

Les quatre principales causes d'accueil sont les suivantes :

- la découverte de jeunes oiseaux non volants (n = 449 ; 26,6 %). L'espèce la plus fréquemment concernée est le Pigeon ramier (n = 63), le Moineau domestique *Passer domesticus* (n = 45), arrivant en seconde position ;
- un état apparent d'affaiblissement général (n = 424 ; 25,1 %). Ce sont le Hérisson

d'Europe (n = 203) et le Pigeon ramier (n = 40) qui ont le triste privilège d'arriver en tête de liste... ;

– les chocs contre un obstacle (n = 242 ; 14,3 %). Il peut s'agir d'une branche, d'un filin, d'une véranda... C'est le Pigeon ramier (n = 31) et la Tourterelle turque (n = 27) qui ont été les plus souvent notés ;

– la prédation (n = 158 ; 9,4 %). Elle est principalement due à des Chats domestiques *Felis catus*. Bien des espèces sont, hélas, concernées, que ce soit en milieu rural ou urbain ! La Tourterelle turque (n = 29) et le Pigeon ramier (n = 23) sont là encore en tête de liste !

Malgré les soins prodigués, 872 des 1 528 animaux pris en charge n'ont pas survécu (57 %) : 157 ont dû être euthanasiés dès leur arrivée en raison de la gravité de leur état, 320 sont morts dans les premières 24 heures suivant leur accueil tandis que 395 autres sont morts les jours suivants, en dépit de tous nos efforts. Toutes espèces confondues, ce sont donc 656 animaux qui ont retrouvé ou retrouveront la liberté sous peu (à la clôture de ce bilan certains sont encore en convalescence au centre), soit 42,9 % de ceux réellement pris en charge.

Ce pourcentage est inférieur à celui des années passées (58,7 % en 2019), en raison d'une mortalité très inhabituelle des Hérissons d'Europe dans les 24 heures suivant leur accueil, car arrivés pour beaucoup en piteux état.

Cette année, dans environ un cas sur trois, les animaux sauvages en détresse ont été directement amenés au centre de sauvegarde par les particuliers qui les ont trouvés.

Pour les deux-tiers restant, l'acheminement des animaux a pu être réalisé grâce au réseau Animaux sauvages en détresse. Initié en 1997 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) sous l'appellation Oiseaux blessés 17, ce réseau a cessé son activité le 1er janvier 2020. Il été réinitialisé le 27 juillet 2020 par le département de la Charente-Maritime. Destiné à s'étoffer, le réseau Animaux sauvages en détresse compte à ce jour 6 points relais (4 cliniques vétérinaires) répartis sur l'ensemble de la Charente-Maritime.

Toute notre gratitude va aux membres du réseau Animaux sauvages en détresse et aux bénévoles qui l'animent. Sans oublier bien entendu les sapeurs-pompiers, les services de gendarmerie et de police, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) ainsi que ceux de la Fédération des chasseurs (FDC 17).

Ce bilan ne saurait être conclu sans exprimer ici notre profonde reconnaissance envers Serge SEGUIN – responsable bénévole de l'antenne UFCS du Marais aux Oiseaux basée à Saintes – pour son dévouement à la cause des animaux sauvages en détresse, et envers le docteur Alain LAGADEC – vétérinaire référent pour le centre de sauvegarde – pour son aide précieuse.

PORTRAIT SUCCINCT D'UNE ESPÈCE ACCUEILLIE AU CENTRE DE SAUVEGARDE

L'ÉCHASSE BLANCHE *HIMANTOPUS HIMANTOPUS*

Aisément identifiable, tant en vol que posée, l'Échasse blanche est un grand limicole au plumage noir et blanc, aux longues pattes rouge vif et au bec noir, fin et droit. En vol, les pattes dépassent nettement du corps. Le

dimorphisme sexuel est peu marqué : la femelle est un peu plus petite et à un plumage un peu plus terne que celui du mâle. La longueur du corps est comprise entre 35 et 40 cm, pour un poids de 160 à 200 g.

L'Échasse blanche est une espèce cosmopolite (cinq sous-espèces à travers le monde) qui se reproduit en Eurasie et en Afrique, dans une grande diversité de zones humides (marais salants, prairies humides, bassins de décantation...) où elle se nourrit principalement d'insectes et de leurs larves, mais aussi de petits crustacés et de mollusques qu'elle chasse à vue. Son statut de conservation est favorable en Europe où la population nicheuse est estimée à 37 000-64 000 couples. En 2010-2011, la France abritait 2 600 à 3 700 couples répartis pour 97 % d'entre eux sur la façade atlantique et le pourtour méditerranéen. En Charente-Maritime, ce sont quelque 500 couples qui ont été recensés durant cette même période. Dans l'île d'Oléron, la première preuve de reproduction est notée en 1961 (20 couples). Dans les années 1990, un suivi fin de l'espèce sur Oléron par les ornithologues met en évidence de fortes fluctuations interannuelles avec un effectif compris entre 35 et 140 couples selon les années, fluctuations dépendant en grande partie des niveaux d'eau sur les lieux de reproduction.



Échasse blanche (© C. BAVOUX)

L'Échasse est un migrateur au long cours qui nous quitte dès la fin de l'été pour aller hiverner en Afrique tropicale. Elle revient début mars dans notre région où elle entreprend de nicher à partir de la mi-avril, le plus souvent en colonies lâches de quelques dizaines de couples pour qui la présence d'îlots et d'une végétation basse sont des éléments déterminants. Le plus souvent construit au bord de l'eau, le nid abrite généralement 4 œufs piriformes couvés principalement par la femelle. L'incubation dure un peu plus de 3 semaines, tandis que

l'élevage des jeunes demande environ 1 mois. Le succès de reproduction varie sensiblement d'un site à l'autre (en moyenne 0,4 à 1,7 jeune volant produit par couple nicheur). Il est plus élevé chez les couples coloniaux, les adultes pouvant lutter ensemble contre les prédateurs ailés ou terrestres qu'ils pourchassent avec véhémence tout en les houspillant, conférant à l'espèce le rôle de sentinelle du marais. À ce sujet, il convient de signaler qu'il ne faut pas, comme cela arrive hélas encore trop souvent, s'approcher des couveurs pour les photographier, au risque de les faire s'envoler et de favoriser le pillage des nids par notamment les corneilles et les goélands qui savent profiter de la moindre occasion !



Échasse blanche (© C. BAVOUX)

Seulement 2 Échasses blanches en détresse ont été accueillies ces 10 dernières années au centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux. Toutes les deux étaient dans un état apparent d'affaiblissement général. L'une d'elles avait été attaquée par un prédateur. Aucune n'a survécu.

Quelques références pour en savoir bien plus :

BAVOUX (C.), BURNELEAU (G.), NICOLAU-GUILLAUMET (P.) & PICARD (M.) 1994.– Recherches sur l'avifaune « terrestre » des îles du Ponant. V. Les îles de la Charente-Maritime (2 - Nouveautés île d'Oléron 1981-1993). *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar.*, 8 : 269-288.

CAUPENNE (M.), DELAPORTE (P.) & DUBOIS (P.-J.) 2015.– Échasse blanche *Himantopus himantopus*. In Issa (N.) & Muller (Y.) (Éds), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNH. Delachaux et Niestlé, Paris.

GÉROUDET (P.) & OLIOSO (O.) 2008.– *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris.

<http://marais-seudre-brouage-oleron.n2000.fr/sites/marais-seudre-brouage-oleron.n2000.fr/files/documents/page/Echasse20blanche.pdf>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Echasse-blanche.pdf>